

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 20 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 20 février, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle du Lauragais - Maison des Associations de Bouloc.

Votants :

CCHT : Chantal AYGAT, Serge BAGUR, Marie-Laure BAVIERE, Roland CLEMENCON, Patrice LAGORCE, Gilles MARTIN, Pierre SANCHEZ, Yvan GONZALEZ, Jacques LAMARQUE

CCCB : Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Diane ESQUERRE, Sabine GEIL-GOMEZ, Gérard GUERCI, Herveline JACOB, Thierry SAVIGNY, Patrick CATALA, Claude MARIN

C3G : Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, Jean-Claude MIQUEL, Patrick PLICQUE, Philippe SEILLES, Brigitte GALY

CCF : Francis BERGON, Ghislaine CABESSUT, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Geneviève LE CHARPENTIER, Patrick PAPILLAULT

CCVA : Isabelle GAYRAUD

Absents ayant donné pouvoir : Philippe PETIT à Daniel DUPUY, Colette SOLOMIAC à Guy NAVLET

Secrétaire de séance : Patrick PAPILLAULT – Désigné à l'unanimité

Nombre de délégués : 47
Quorum : 24
Date de convocation : 12/02/2019

Membres présents : 31
Pouvoirs : 2

Domaine : Administration générale

Délibération n°: 19/98

Objet : Désignation de délégués du PETR à l'Assemblée des Territoires

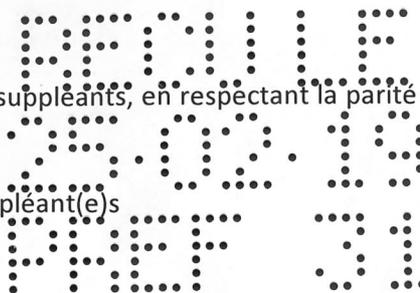
Le Président rappelle que la Présidente de la Région Occitanie a initié une organisation spécifique au travers de l'Assemblée des Territoires de la Région. Elle est composée de 158 membres élus désignés par les territoires de projets tels le PETR Pays Tolosan, avec une parité homme - femme. Il s'agit d'une démarche inédite ancrée sur la réalité des territoires et la coopération.

Trois missions lui sont confiées :

- Concertation : formuler des recommandations sur les grandes décisions et réflexions du Conseil Régional (Schémas : SRDE2I, SRADDET ...)
- Capitalisation et transfert : être un lieu d'échanges d'expériences et d'enrichissement des pratiques et mise en réseau,
- Expérimentation et Innovation : pour que le Conseil Régional puisse tester sur des territoires pilotes un nouveau dispositif, ou que les collectivités puissent réinventer la façon de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques)

La Région Occitanie a proposé de désigner 4 titulaires et 4 suppléants, en respectant la parité homme femme, ainsi qu'une représentation des bassins vécus :

- C3G-CCCB- CCF-CCVA : deux titulaires, deux suppléant(e)s
- CCHT : deux titulaires, deux suppléant(e)s



Le Président informe que suite aux modifications statutaires du PETR Pays Tolosan adoptées lors du Conseil Syndical du 28 novembre 2018, il convient de désigner les délégués de la CCHT à l'Assemblée des Territoires représentant les bassins de Cadours –Grenade.

Madame Chantal Aygat et Madame Marie–Laure Bavière se déclarent candidates.

Monsieur Roland Clemençon et Serge Bagur se déclarent candidats

Le Président propose à l'assemblée de délibérer sur la nomination des délégués titulaires et suppléants qui siègeront à l'Assemblée des Territoires de la Région Occitanie :

CCHT	C3G-CCCB- CCF-CCVA
Madame Chantal Aygat (titulaire)	Madame Colette Solomiac (titulaire)
Madame Marie-Laure Bavière (suppléante)	Madame Sabine Geil-Gomez (suppléante)
Monsieur Roland Clemençon (titulaire)	Monsieur Didier Cujives (titulaire)
Monsieur Serge Bagur (suppléant)	Monsieur Jean-Marc Dumoulin (suppléant)

Entendu l'exposé du Président,

Et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- Approuve la désignation des délégués tels qu'énoncé ci-dessus
- Mandate le Président pour signer tout acte et tout document relatif à ce dossier.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 20 février 2019.

Le Président,

Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 20 février 2019
Au registre sont les signatures